



En exercice : 58
Présents : 44
Votants : 48

Séance du 22 septembre 2025

Le Vingt-Deux Septembre Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 15 septembre 2025, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	/
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	SORIEUX Vanessa, titulaire
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	HINCELIN Marie-Noëlle, DESHOMMES Catherine, titulaires
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	/
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	/
QUELAINES ST GAULT	LEFÈVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PÈNE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : RESTIF Vincent (Pommerieux), VALLÉE Jacky (Chérancé), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBÉ Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

Étaient absents : DEROUET Loïc (Astillé), CHAZÉ Monique (Craon), HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine Couverte), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), GAULTIER Patrick (Renazé), CLAVREUL Yannick (Simplé).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Vincent RESTIF a donné pouvoir à Pierrick GILLES
Maurice RADÉ a donné pouvoir à BÉZIER Florence

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON
Pascale GARBÉ a donné pouvoir à GAUBERT Jean-Eudes

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUEBRIANT désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-09/141 : COMMUNICATION

Séance du : 22 septembre 2025

OBJET 2025-09/141 : COMMUNICATION

OUVERTURE D'UN COMPTE - INTRAMUROS INTERCOMMUNAL

Commentaires : * Départ de Richard CHAMARET

Richard CHAMARET ne prend pas part au vote.

Ce qui porte le nombre de présents à : **44** et le nombre de votants à : **48** par le jeu des pouvoirs

M. Christophe LANGOUËT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon, informe les membres du Conseil Communautaire de la volonté de mettre en œuvre un nouveau service numérique à l'échelle intercommunale : l'ouverture d'un compte Intramuros intercommunal, outil mutualisé de communication territoriale.

Intramuros est une application mobile et une plateforme web permettant la diffusion d'informations locales, d'alertes, d'événements et d'actualités à destination des administrés. Ce projet vise à centraliser les communications des 37 communes membres de la Communauté de Communes, à renforcer la lisibilité de l'action publique et à simplifier l'accès à l'information pour les citoyens.

Cette application avait déjà été présentée lors du Conseil Communautaire du 27 janvier 2025.

Objectifs du projet :

- Centraliser la communication intercommunale dans un seul outil numérique.
- Permettre une diffusion homogène, en temps réel et ciblée des informations.
- Améliorer la visibilité des services publics et des événements du territoire.
- Offrir aux communes non équipées un mini-site web intégré à la plateforme.
- Favoriser la participation citoyenne par l'accessibilité à des informations pratiques.

Descriptif de l'abonnement :

- Coût annuel : 6 048 € TTC (soit 5 040 € HT)
- Accès gratuit à l'application pour l'ensemble des communes du territoire.
- Clé API offerte à l'ensemble des communes du Pays de Craon pendant 60 mois
- Ouverture de 37 comptes communaux interconnectés au compte intercommunal.

Calendrier de mise en œuvre :

- Été 2025 (à compter du 1er août) : programmation du compte intercommunal et recensement des panneaux intramuros existants sur le territoire
- Septembre / octobre 2025 : formation des mairies / création des flux
- 22 septembre 2025 : activation officielle du compte Intramuros intercommunal
- Octobre 2025 : lancement et communication publique du service

Il est ici précisé que les contrats des communes déjà engagées à Intramuros seront automatiquement basculés en contrat intercommunal malgré les délais d'engagement.

Considérant l'intérêt de disposer d'un outil commun,

Sur proposition de la commission communication du 10 juin 2025.

Considérant l'avis favorable du bureau du 30 juin 2025.

Sur la création du compte,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 44 (départ de Richard CHAMARET)

Votants : 48 (départ de Richard CHAMARET qui ne prend pas part au vote et par le jeu des pouvoirs)

A LA MAJORITÉ (sur 48 votants) :

47 POUR

0 CONTRE

1 ABSTENTION : Géraldine BANNIER

- ⇒ **APPROUVE** la création et la mise en service du compte Intramuros intercommunal à compter du 1er août 2025, conformément aux objectifs et au calendrier présentés.
- ⇒ **VALIDE** que les contrats des communes déjà engagées à Intramuros seront automatiquement basculés en contrat intercommunal malgré les délais d'engagement.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce projet.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 22/09/2025*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*



*Le secrétaire de séance,
Bertrand de GUÉBRIANT*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250922-DELIB202509141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2025

Affichage : 02/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

